

## **@HEALTH**

Société anonyme au capital de 252.978 €  
divisé en 5.059.560 actions de 0,05 €

Siège social : « Europarc de Pichaury »  
1330 rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, Bâtiment B10  
13290 Aix-en-Provence

810 594 648 R.C.S. Aix en Provence

---

### **RAPPORT DE GESTION COMPTES SOCIAUX 2017**

#### **A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MAI 2018**

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué ce jour en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour**

##### **Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Approbation des rapports du Conseil d'administration et des comptes afférents audit exercice. Quitus aux administrateurs.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.225-38 et de l'article L.225-42 du Code de commerce. Approbation du dit rapport.
- Affectation des résultats.

#### **1. Situation et activité de la Société durant l'exercice écoulé. Résultats des Comptes Sociaux. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées.**

Après 24 mois de recherche et développement, la société @-HEALTH a mis au point en avril 2015, CardioNexion<sup>®</sup> : le 1<sup>er</sup> dispositif ambulatoire, non invasif et autonome de surveillance permanente de l'électrocardiogramme (ECG). Ce dernier permet de détecter et d'analyser à distance et en temps réel, 24/7, 365 jours par an, les tous premiers signes d'un risque ou d'une pathologie liés aux maladies cardiovasculaires avant même que les symptômes apparaissent. Sur l'exercice, la société a finalisé la V1 « SENSE BOX » en vue de son industrialisation.

Aussi, à ce stade de son développement, @-HEALTH n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2017. Les produits d'exploitation représentent un montant de 844.112 Euros contre 904.367 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1.618.246 Euros contre 1.170.330 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 774.134 Euros, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre un résultat d'exploitation de - 265.963 Euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières, représentent 0 Euros contre 92 Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les intérêts liés aux emprunts s'élèvent à 0 Euro.

Le résultat financier ressort en une perte de 0 Euros contre une perte de 92 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de 30.004 Euros contre 0 Euros en 2016.

Après affectation des produits et charges financiers, des produits et charges exceptionnels, la perte nette ressort à 656.456 Euros contre une perte nette de 238.710 Euros pour l'exercice précédent.

En application des dispositions des articles 39-4, 39-5 et 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun montant correspondant aux charges visées par ces articles n'ont été enregistrées.

L'exercice a en outre été marqué par :

#### Les augmentations de capital

- Augmentation de capital de 250 euros par émission de 1000 actions nouvelles, assortie d'une prime d'émission de 99.750€ ;
- Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission à hauteur de 176.318€ par création de 705.272 actions nouvelles.
- Modification de la valeur nominale de 0,25€ à 0,05€ par action.

La transformation en société anonyme : afin de permettre l'introduction sur le marché, la société a été transformée en société anonyme à Conseil d'administration.

#### L'Introduction en bourse

L'exercice 2017 a également été marqué par l'entrée en Bourse de @-HEALTH sur Euronext Access Paris afin de développer sa notoriété, renforcer sa crédibilité, notamment auprès des tiers, d'accroître ses possibilités de financement pour accélérer la mise sur le marché de son dispositif CardioNexion<sup>®</sup>, et ainsi acquérir rapidement des parts de marché en France et à l'international. La valorisation retenue à l'inscription est de 30.372 K€ soit 6,00€ par titre

Le brevet déposé en 2015 a été officialisé par l'INPI et est également entré en phase internationale (PCT) ; des dépôts par pays sont prévus premier semestre 2018. Deux autres brevets sont en cours de préparation.

En application de l'article L 225-248 du Code de Commerce, les capitaux propres de la Société devenant inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration convoquera dans le quatre mois qui suivront l'approbation des comptes, une assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

### Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

L'absence de chiffres d'affaires sur 2017 s'explique par le retard d'obtention des fonds et donc le décalage dans la mise en production. La production et la commercialisation est prévu pour l'exercice 2018.

#### **Développement de l'offre**

Le produit « SENSE BOX » est en phase d'essai technique depuis l'été 2017 et a permis, à ce jour, l'analyse et l'interprétation de plus de 200 000 électrocardiogrammes permettant de mettre à jour des dysfonctionnements du rythme cardiaque jusqu'alors non détectés par les outils et techniques disponibles actuellement. Le système a ainsi pu être fait validé, en grandeur nature et en situation réelle, et prouver la pertinence du concept de suivi permanent et ambulatoire, base même du process CardioNexion.

La communauté scientifique et médicale a elle-même reconnu la pertinence du dispositif CardioNexion dont les premiers résultats seront présentés par le docteur Jean Michel Tarlet et son équipe fin août 2018 à Munich, répondant ainsi à l'invitation du congrès annuel de la Société Européenne de Cardiologie qui est une référence mondiale.

A court terme, la société souhaite d'une part, finaliser l'industrialisation des capteurs V1 modifiés afin de répondre aux standards normatifs (dispositif medical) et d'autre part, finaliser l'application informatique pouvant permettre le suivi de plusieurs milliers d'utilisateurs.

Une levée de fonds est en cours, sur le 1er semestre 2018, avec comme objectif principal le lancement d'une production industrielle massive nécessaire pour alimenter les marchés naissants et la poursuite de la recherche sur la V2 « SENSE-TEX», dont les 1<sup>ers</sup> prototypes sont en phase de test. Cette seconde génération de capteurs SENSE-TEX vise à proposer un vêtement intelligent intégrant une électronique réalisée sur des substrats ultra minces, flexibles et supportant les conditions d'utilisation standards du textile (lavages machine...) ainsi que des électrodes textiles fournissant une qualité de signal de qualité médicale. La nouvelle génération de textile devrait être commercialisable en 2019.

### Situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires

L'endettement est constitué de la dette fournisseur (1 875 384€) et de l'apport en compte courant de certains actionnaires (339 500€).

Eu égard à l'absence de chiffre d'affaire, le ratio de l'endettement par rapport au chiffre d'affaires n'aurait aucune signification.

Les effectifs étaient de 3 personnes au 31 décembre 2017. La Société ne connaît pas de difficultés particulières de recrutement ou de compétences.

### Les principaux risques et incertitudes

La principale difficulté réside dans l'adaptation aux nouvelles réglementations en matière de données personnelles de santé

Cependant la société avait déjà anticipé ces évolutions en décidant dès le départ de développement technique le chiffrement des données dès l'origine de la collecte du signal (dans le capteur) afin de préserver l'anonymat des données.

Ceci confère aujourd'hui à la société une avance concurrentielle importante par rapport aux autres acteurs du secteur.

### Prévention des risques technologiques

La Société a contracté les assurances nécessaires à la prise en charge des conséquences liées aux risques technologiques.

## **2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Une levée de fonds est en cours sur le 1er semestre 2018, avec comme objectif principal le lancement d'une production industrielle massive nécessaire pour alimenter les marchés naissants et la poursuite de la recherche sur la V2 « SENSE tex »

Mise en place d'une stratégie de licencing international :

Cette stratégie vise à se donner les moyens de répondre rapidement aux sollicitations de nombreux marchés à l'échelle internationale puisque la prévention des risques cardio-vasculaires est un enjeu de santé publique de portée planétaire.

Des négociations ont été entamées tout au long de l'exercice dans plusieurs zones géographiques jugées prioritaires soit par l'ampleur des problèmes sanitaires soit par la taille du marché de référence

Ainsi, ont été priorisés La CHINE, L'INDE, le JAPON, le BRESIL et les USA.

D'ores et déjà plusieurs lettres d'intentions ont été finalisées et vont déboucher, d'ici le dernier trimestre 2018, sur des contrats de licences exclusives d'une durée de 5 ans renouvelables.

Ces contrats donneront lieu à une facturation au terme à échoir au début de chaque période de 12 mois.

L'un de ces revenus de licences est budgété pour l'exercice 2018 à hauteur de 50 millions d'euros..

Concernant le territoire français et européen, au-delà des revenus provenant des abonnements de patients de cabinet de cardiologies qui vont constituer le socle de récurrence du modèle économique Plusieurs contrats sont en cours de conclusion avec un leader du secteur de l'assurance santé et avec un des acteurs mondiaux de l'industrie pharmaceutique dans le cadre des interventions de chirurgie cardiaque ambulatoire.

Enfin, en cohérence avec les orientations prises par les pouvoirs publics pour promouvoir le développement de la médecine prédictive et préventive, une action a été entamée pour être éligible, à terme , au remboursement total ou partiel du dispositif CardioNexion par la sécurité sociale

### **3. Evénements importants survenus depuis la date de la clôture.**

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture.

### **4. Activités en matière de recherche et de développement.**

La Société poursuit son activité en matière de recherche et de développement et a finalisé sur l'exercice, la VI « SENSE Box » en vue de son industrialisation tout développant en parallèle des prototypes de la « SENSE Tex ».

Les développements d'algorithmes et d'outils de traitement informatique ont également été validés pour faire face à la montée en volume de la solution CardioNexion.

Les dépenses nettes éligibles au titre du Crédit d'Impôt Recherche s'élèvent à 292.252Euros.

### **5. Succursales. Activités des filiales**

La Société ne dispose pas de succursale.

Filiale : @Healthdata

La société @Healthdata n'a pas d'activité. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 0 Euros faisant ressortir un résultat nul

En raison du changement de réglementation lié aux sociétés gérant des données, la dissolution amiable anticipée de la société @Healthdata a été prononcée le 21 novembre 2017. La clôture de la liquidation a été prononcée le 8 décembre 2017. La radiation au Registre du Commerce et des Sociétés est intervenue le 20 avril 2018 avec effet rétroactif au 8 décembre 2017.

### **6. Informations complémentaires.**

Nous vous précisons que :

a) en ce qui concerne le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, les comptes ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

b) la Société a pour filiales et sociétés contrôlées les sociétés suivantes au 31 décembre 2017 :

Néant étant rappelé que la clôture de la liquidation de la société @Heathdata (détenue à hauteur de 95 %) a été prononcée le 8 décembre 2017. La radiation au Registre du Commerce et des Sociétés est intervenue le 20 avril 2018 avec effet rétroactif au 8 décembre 2017.

c) en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

d) en application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

e) en application de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- plus du tiers : Sarl J3PC 34%
- plus du cinquième : Sarl PEEL 24%
- plus du dixième : Monsieur David COULON 14%, Monsieur Jean Michel TARLET 14% et Monsieur Pierre Paul GOIFFON 10%

f) en application de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (membres du Conseil d'administration, hauts responsables, personnes étroitement liées) ont réalisé les opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange de titres de la Société suivants :

La société J3PC : 43 197 actions cédées et 1 545 achetées  
La société PEEL : 41 563 actions cédées et 1 203 achetées  
Monsieur David COULON : 8 871 actions cédées  
Monsieur Jean Michel TARLET : 6 000 actions cédées

g) en application des dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société a durant l'exercice pris les participations et les contrôles suivant :

- Néant -

h) Prêts interentreprises.

- Néant -

## **7. Affectation des résultats.**

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 se soldent par une perte qui s'élève à 656 456 €.

En accord avec le Conseil d'Administration, nous vous proposons d'affecter la perte nette de 656 456€ au compte de report à nouveau dont le solde débiteur s'élèvera à 656 456€

**8. Informations sur les actions détenues par la société.**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017,

- la Société n'a pas acquis d'actions.
- au 31 décembre 2017, le nombre d'actions inscrites au nom de la Société était de : néant

**9. Informations sur les actions détenues par les salariés de la société.**

Il est indiqué, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce qu'au 31 décembre 2017, Monsieur David Coulon, salarié et membre du Conseil d'Administration est actionnaire de la Société.

Le nombre d'actions de la Société détenues par les salariés de la Société et faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition s'élevait à : Néant.

**10. Informations sur les délais de paiement.**

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous :

- Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice :

Le poste fournisseur est constitué de 216 factures pour 1 829 504€ au 31 décembre 2017.

Une dette est en litige pour un montant de 552 454€, la prestation n'a pas été réalisée.

Le solde du compte fournisseur, soit 1 277 050 €, se répartit selon les retards de paiement suivants :

- Echéance inférieure à 30 jours = 131 186€
- Echéance comprise entre 30 et 60 jours = 115 609€
- Echéance supérieure à 90 jours = 1 030 254€

- Pour les clients : néant

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'administration



**@HEALTH**

Société anonyme au capital de 252.978 €  
divisé en 5.059.560 actions de 0,05 €

Siège social : « Europarc de Pichaury »  
1330 rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, Bâtiment B10  
13290 Aix-en-Provence

810 594 648 R.C.S. Aix en Provence

---

**Rapport sur le gouvernement d'entreprise.****1° Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :**

Monsieur Jean-Pascal PEYRET, Président Directeur Général exerce les fonctions de gérant de la société J3PC (actionnaire de la Société).

Monsieur Pierre Paul GOIFFON, Directeur Général Délégué exerce les fonctions de gérant de la société Peel Sarl (actionnaire de la Société).

Monsieur Jean-Michel TARLET, Administrateur exerce une activité médicale à titre libéral et est cogérant de la SEL de cardiologie, située 32 bd du Roi René, 13100 Aix en Provence.

Monsieur David COULON : néant.

**2° Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :**

Néant

**3° Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce, faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice**

DATE DE L'AG	DUREE	OBJET DE LA DELEGATION
11/07/2016		1.650 € (0,65% du capital) soit 33.000 actions mais uniquement pour faire face à l'émission de bons de souscription d'actions.

4° Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de Commerce :

Nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Président Directeur Général.

**@HEALTH**

Société anonyme au capital de 252.978 €  
divisé en 5.059.560 actions de 0,05 €

Siège social : « Europarc de Pichaury »  
1330 rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, Bâtiment B10  
13290 Aix-en-Provence

810 594 648 R.C.S. Aix en Provence

---

**RAPPORT SPECIAL**  
**(article L. 225-184 alinéa 1 du Code de Commerce)**

**Informations communiquées en application des articles L.225-177 à L.225-186**  
**(stock-option)**

I. Options de souscription et d'achat consenties au cours de l'exercice 2017 par la Société, les sociétés liées ou les sociétés contrôlées par la Société aux mandataires sociaux et à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

Néant

II. Opérations réalisées au cours de l'exercice

- durant l'exercice 2017, ont été achetées ou souscrites par les mandataires sociaux de la Société :

Néant

- durant l'exercice 2017, ont été achetées ou souscrites par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé,

Néant

**@HEALTH**

Société anonyme au capital de 252.978 €  
divisé en 5.059.560 actions de 0,05 €

Siège social : « Europarc de Pichaury »  
1330 rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, Bâtiment B10  
13290 Aix-en-Provence

810 594 648 R.C.S. Aix en Provence

---

**RAPPORT SPECIAL**  
**(article L. 225-197-4 du Code de Commerce)**

**Informations communiquées en application des articles L.225-197-1 à L.225-197-3**  
**(actions gratuites)**

- I. Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, la société n'a arrêté aucun plan d'attributions d'actions gratuites.
  
- II. Au cours de l'exercice aucune action n'a été attribuée définitivement.

**Tableaux des résultats au cours des exercices depuis la constitution de la Société.**

<i>En euros</i>	Notes	31-déc-17	N-1
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Production immobilisée		744 420	742 000
Subvention d'exploitation		64 970	135 000
Transfert de charges		28 000	27 367
Autres produits		6 722	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>844 112</b>	<b>904 367</b>
Achats de marchandises			37 500
Variation de stock (marchandises)			-37 500
Autres achats et charges externes		1 341 955	1 090 728
Impôts, taxes et versements assimilés		13 212	2 430
Salaires et traitements		109 490	33 932
Charges sociales		40 156	11 857
Dotations aux amortissements sur immobilisations		43 420	11 292
Dotations aux provisions sur immobilisations / actif circulant		32 500	0
Dotations aux provisions pour risques et charges		37 500	20 000
Autres charges		12	91
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 618 246</b>	<b>1 170 330</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-774 134</b>	<b>-265 963</b>
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		0	0
Différences positive de change		0	0
<b>Total des produits financiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilés		0	92
Pertes sur créances liées aux participations		0	0
<b>Total des charges financières</b>		<b>0</b>	<b>92</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>0</b>	<b>-92</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>-774 134</b>	<b>-266 055</b>
<i>En euros</i>	Notes	31-déc-17	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		309 168	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>309 169</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		34	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		279 131	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>279 165</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>30 004</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats		0	0
Impôts sur les bénéfices		-87 675	-27 345
<b>Total des produits</b>		<b>1 153 281</b>	<b>904 367</b>
<b>Total des charges</b>		<b>1 809 736</b>	<b>1 143 077</b>
<b>Résultat net</b>		<b>-656 455</b>	<b>-238 710</b>